

Cours de formation continue, été 2024

Cours de base à la gestion de la forêt pérenne

Date: Jeudi 11 juillet 2024
Lieu du cours: Neuchâtel
Formateurs: Jan Boni, Stephan Hatt,

Données relatives à l'exploitation forestière du cantonnement de Chaumont

Jan Boni

- Ingénieur forestier EPFZ depuis 1995
- Ingénieur forestier de la Ville de Neuchâtel depuis 2008

La forêt de Chaumont

- En forêt pérenne Depuis plus d'un siècle
- Surface 584 ha (forêts du cantonnement : 808 ha)
- Altitude 500 à 1'100 mètres
- Station De submontagnard à montagnard supérieur sur calcaire avec dépôts morainiques par endroit.
- Fonction de la forêt Forêt multifonctionnelle
- Récolte de bois Méthode traditionnelle
- Volume récolté 3'500 sv/an
- Matériel sur pied de 100 à 350 sv/ha
- Accroissement de 5 à 8 sv/ha, an

La Ville de Neuchâtel

- Organisation Propriétaire comptant trois cantonnements forestiers, avec trois gardes forestiers, trois équipes forestières et trois centres forestiers.
- Infrastructure Un ingénieur forestier, trois gardes forestiers, huit forestiers-bûcherons, six apprentis forestiers-bûcherons, trois tracteurs d'aide à l'abattage, trois centres forestiers.
Tout le débardage des bois et le déchetage sont réalisés par des entreprises forestières privées.
- Outils de planification Plan d'aménagement forestier (cantonal), plans de gestion, plans annuels des travaux.
- Finances (Ville) Vente des bois : CHF 1'500'000.-. Subventions : CHF 600'000.-. Travaux pour tiers : CHF 50'000.-. Divers : CHF 250'000.-. Perte : CHF 600'000.-.